

SÉANCE ORDINAIRE

LE 10 FÉVRIER 2003

Cinquante huitième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 10^e jour de février 2003 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Magda Farès, Ghislaine Gasper, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Luc Mercier, Nicole Mongeon, Bernard Petit, Yvon Pineault, Micheline Sauvé, Claude St.Pierre et Claudette C.-Thibodeau.

Monsieur le commissaire-parent : Michel Aerts.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Madame et Monsieur les commissaires : Nicole Devost, Josiane Fabry et Gilles Loiselle.

Madame la commissaire-parent : Johane Corbin.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 03.02.10
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajouter le point :

12.1 Félicitations.

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour;
03. Période de questions du public;
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 20 janvier 2003 (document SG 03.02.10-04.1);
 - Suivi au procès-verbal;

*Modifié HR 03.03.10/002
*2^e Modification : HR 03.04.14/004

- 04.2 Correspondance :
- De madame Louise Pilote, directrice, école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) : concours de chant « Recherchons artistes-vedettes 2003 » (document DG 03.02.10.04.2);
 - Du conseil d'établissement de l'école Alberte-Melançon : demande d'appui pour un brigadier scolaire;
 - Du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean-sur-Richelieu) : demande d'appui pour un brigadier scolaire;
 - *De la Société Saint-Vincent-de-Paul : remerciements pour le don de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;
 - De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : accusé de réception de la résolution numéro HR 03.01.20/004, financement des élections scolaires;
 - De madame Louise Beaudoin, députée de Chambly, ministre d'État aux Relations internationales, ministre responsable de la Francophonie et ministre de l'Observatoire de la mondialisation : accusé de réception de la résolution numéro HR 03.01.20/004, financement des élections scolaires;
 - De monsieur Jean-Paul Bergeron, député d'Iberville : accusé de réception de la résolution numéro HR 03.01.20/004, financement des élections scolaires;
 - De monsieur Roger Paquin, député de Saint-Jean, vice-président de la Commission de l'Éducation et président du caucus ministériel de la Montérégie : accusé de réception de la résolution numéro HR 03.01.20/004, financement des élections scolaires;
- 04.3 Correction de titres / Cession de droit (Mont Saint-Grégoire)(document SG 03.02.10.04.4);
- 04.4 Nomination d'un président d'élection (document SG 03.02.10-04.4);
- 05.1 Projet d'organisation scolaire à l'école des Prés-Verts;
- 05.2 Projet de découpage des bassins géographiques des écoles des Prés-Verts et Marie-Derome (document EJ 03.02.10-05.2);
- 05.3 Politique d'admission et d'inscription;
- 07.1 Fibre optique – Demande à Villages branchés du Québec (document STI 03.02.10-07.1, séance tenante);
- 08.1 Démissions (document RH 03.02.10-08.X);
- 08.2 Congé avec traitement (document RH 03.02.10-08.X);
- 08.3 Retraite progressive (document RH 03.02.10-08.X);
- 08.4 Engagements (document RH 03.02.10-08.X);
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 10 février 2003, pour un montant de 3 603 755,44\$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2003.02.10-09.1);
- 10.1 Aliénation d'immeuble, Centre de Saint-Césaire (document RM 03.02.10-10.1);
- 10.2 Aménagement de terrain, école Notre-Dame-de-Fatima (document RM 03.02.10-10.2);
- 10.3 Ajout d'espace, école des Prés-Verts (document RM 03.02.10-10.3);
- 10.4 Adjudication de contrats :
- 10.4.1 Ajout de climatisation, polyvalente Marcel-Landry (document RM 03.02.10-10.4.1);
11. Commissaires-parents;
12. Autres sujets;
- 12.1 Félicitations;
13. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 20 JANVIER 2003 (document SG 2003.02.10-04.1)

HR 03.02.10
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2003 tel que présenté.

Adopté unanimement.

- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 20 janvier 2003.

04.2 CORRESPONDANCE

- De madame Louise Pilote, directrice, école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) : concours de chant « Recherchons artistes-vedettes 2003 » (document DG 03.02.10.04.2);
- Du conseil d'établissement de l'école Alberte-Melançon : demande d'appui pour un brigadier scolaire;
- Du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean-sur-Richelieu) : demande d'appui pour un brigadier scolaire;
- De la Société Saint-Vincent-de-Paul : remerciements pour le don de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;
- De monsieur Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi : accusé de réception de la résolution numéro HR 03.01.20/004, financement des élections scolaires;
- De madame Louise Beaudoin, députée de Chambly, ministre d'État aux Relations internationales, ministre responsable de la Francophonie et ministre de l'Observatoire de la mondialisation : accusé de réception de la résolution numéro HR 03.01.20/004, financement des élections scolaires;
- De monsieur Jean-Paul Bergeron, député d'Iberville : accusé de réception de la résolution numéro HR 03.01.20/004, financement des élections scolaires;
- De monsieur Roger Paquin, député de Saint-Jean, vice-président de la Commission de l'Éducation et président du caucus ministériel de la Montérégie : accusé de réception de la résolution numéro HR 03.01.20/004, financement des élections scolaires.

04.2 DEMANDE D'APPUI POUR UN BRIGADIER SCOLAIRE

Considérant la lettre du conseil d'établissement de l'école Alberte-Melançon en date du 24 janvier 2003;

HR 03.02.10
003

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le Conseil des commissaires appuie les démarches du conseil d'établissement de l'école Alberte-Melançon en vue d'obtenir l'ajout d'un brigadier scolaire entre la route 223 et l'entrée menant à la cour de l'école;

Qu'une copie de la présente soit acheminée à la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Adopté unanimement.

04.2 DEMANDE D'APPUI POUR UN BRIGADIER SCOLAIRE

Considérant la lettre du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean-sur-Richelieu) en date du 16 janvier 2003;

HR 03.02.10
004

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le Conseil des commissaires appuie les démarches du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean-sur-Richelieu) en vue d'obtenir l'ajout d'un brigadier scolaire sur la rue Plaza, face à la rue Coloniale;

Qu'une copie de la présente soit acheminée à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté unanimement.

04.3 CORRECTION DE TITRES / CESSIION DE DROIT (MONT SAINT-GRÉGOIRE)

Modifié HR 03.03.10/002

Considérant que la Municipalité scolaire de Saint-Grégoire a vendu à monsieur Bernard Charbonneau une partie du lot 324 aux termes d'un acte reçu devant Me Gérald Lacroix, notaire, le 28 novembre 1969, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière d'Iberville, le 3 décembre 1969, sous le numéro 85878;

Considérant que cette vente faisait suite à une résolution de la Municipalité en date du 28 octobre 1969. Cette résolution mentionnait également la cession du lot 322, lequel a été omis dans le susdit acte de vente;

Considérant que monsieur Bernard Charbonneau occupe ce terrain et paie des taxes sur celui-ci depuis ce temps;

HR 03.02.10
005

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières cède tous droits, titres et intérêts qu'elle pourrait détenir, en faveur de la succession de monsieur Bernard Charbonneau, relativement au lot 322 du cadastre officiel fait pour la paroisse de Saint-Grégoire, circonscription foncière de Saint-Jean, sans aucune garantie légale de la part de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Que cette cession soit faite à titre purement gratuite, ayant uniquement pour objet de rectifier les titres de propriétés de monsieur Bernard Charbonneau.

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer tous documents jugés nécessaires afin de donner plein effet aux présentes.

Adopté unanimement.

04.4 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Considérant que l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., c.E-2.3) prévoit que : « Le directeur général de la commission scolaire est d'office le président d'élection. Il ne peut refuser d'agir comme tel qu'avec l'autorisation du Conseil des commissaires qui nomme alors une autre personne pour le remplacer. »

HR 03.02.10
006

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que le Conseil des commissaires dispense le directeur général d'agir à titre de président d'élection et qu'en conséquence, madame Ghislaine Chartier soit nommée pour agir à ce titre.

Adopté unanimement.

05.1 PROJET D'ORGANISATION SCOLAIRE À L'ÉCOLE DES PRÉS-VERTS

L'objectif de la démarche est de stabiliser la fréquentation scolaire des élèves du bassin géographique de l'école des Prés-Verts en y ajoutant entre autres, trois locaux de classe, ce qui ferait en sorte qu'il y ait quatre classes au préscolaire, quatre classes en première année du premier cycle et trois classes à chaque année de la deuxième année du premier cycle à la deuxième année du troisième cycle.

Monsieur François Lafortune commente le projet.

05.2 PROJET DE DÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES DES PRÉS-VERTS ET MARIE-DEROME (document EJ 03.02.10-05.2)

Considérant le projet de découpage des bassins géographiques des écoles des Prés-Verts et Marie-Derome présenté par monsieur François Lafortune;

HR 03.02.10
007

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le projet de découpage soit soumis à la consultation :

École des Prés-Verts

La partie du secteur Saint-Luc limitée par l'autoroute 35, le boulevard Saint-Luc, la rue Bernier à l'exclusion du côté ouest de la rue Bernier entre la rue Savard et le boulevard Saint-Luc et la rue Godefroy-Gendreau. À noter, les élèves résidants sur la rue Godefroy-Gendreau sont exclus.

École Marie-Derome

La paroisse Sainte-Marie-de-la-Visitation et une partie du secteur Saint-Luc limité à l'est par la rue Moreau; au sud par la rue Pierre-Caisse; à l'ouest par la rue Bernier incluant les 2 côtés de ladite rue comprise entre la rue Pierre-Caisse et le prolongement de la rue Godefroy-Gendreau, ainsi que le côté ouest de la rue Bernier située entre son intersection avec le chemin de fer du C.N. et la rue Pierre-Caisse, et au nord par la rue Godefroy-Gendreau et son prolongement incluant les deux côtés de ladite rue.

Adopté unanimement.

05.3 POLITIQUE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

HR 03.02.10
008

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'adopter la politique d'admission et d'inscription EJP 01 tel que présenté par monsieur François Lafortune.

Adopté unanimement.

07.1 FIBRE OPTIQUE – DEMANDE À VILLAGES BRANCHÉS DU QUÉBEC (document STI 03.02.10-07.1).

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières, le CLSC-CHLD Champagnat de la Vallée des Forts, l'École secondaire Marcellin-Champagnat, la Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Richelieu, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rouville, le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ), la Ville de Marieville et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu s'unissent en partenariat pour développer un réseau régional de télécommunication par fibres optiques;

Considérant que chacun des partenaires paie sa juste part des coûts reliés au projet;

Considérant qu'une demande d'aide financière est présentée, en vertu du programme « Villages Branchés du Québec »;

Considérant la recommandation de la direction du Service des technologies de l'information;

HR 03.02.10
009

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Villages Branchés du Québec » au nom du groupe des partenaires pour le développement d'un réseau régional de télécommunication par fibres optiques;

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

Que le directeur général soit mandaté afin de signer les documents pertinents à cette demande de financement.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 03.02.10-08.X)

HR 03.02.10
010

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la démission, pour le motif « retraite » de monsieur Marcel Granger, enseignant à l'école Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 25 janvier 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.02.10
011

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, de madame Martine Bujold, enseignante à l'école de Richelieu, soit acceptée à compter du 30 janvier 2003.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉ AVEC TRAITEMENT (document RH 03.02.10.08.X)

HR 03.02.10
012

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'un congé avec traitement soit accordé à monsieur Stéphan Forgues, enseignant à l'école Marguerite-Bourgeois pour la période du 28 janvier au 4 février 2003

inclusivement, afin de lui permettre d'accompagner des athlètes au Championnat du monde 2003 de handball au Portugal.

Adopté unanimement.

08.3 RETRAITE PROGRESSIVE (document RH 03.02.10.08.X)

**HR 03.02.10
013**

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

Qu'une retraite progressive soit accordée à madame Hélène Choquette, surveillante d'élèves, à l'école Mgr Euclide-Théberge, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 27 janvier 2003;
- pourcentage du traitement : 80%.

Adopté unanimement.

08.4 ENGAGEMENTS (document RH 03.02.10.08.X)

**HR 03.02.10
014**

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Marie-Céline Mercier soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Alberte-Melançon et ce, à compter du 26 août 2002.

Adopté unanimement.

**HR 03.02.10
015**

Il est proposé par monsieur Claude St.Pierre :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Caro Marin soit engagée pour un poste régulier temps partiel (26 heures/semaine) d'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire et ce, à compter du 10 février 2003.

Adopté unanimement.

**HR 03.02.10
016**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Isabelle Lemay soit engagée pour un poste régulier temps partiel (26 heures/semaine) d'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire et ce, à compter du 10 février 2003.

Adopté unanimement.

**HR 03.02.10
017**

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sylvie Labelle soit engagée pour un poste régulier temps partiel (26 heures/semaine) d'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire et ce, à compter du 10 février 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.02.10
018

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Sylvain Blanchard soit engagé pour un poste régulier temps plein (31,5 heures/semaine) d'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire et ce, à compter du 10 février 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.02.10
019

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur David Pilon soit engagé pour un poste régulier temps partiel (21 heures/semaine) d'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire et ce, à compter du 10 février 2003.

Adopté unanimement.

HR 03.02.10
020

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Hélène Brodeur soit engagée pour un poste régulier temps partiel (21 heures/semaine) d'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire et ce, à compter du 10 février 2003.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 10 FÉVRIER 2003 (document RF 2003.02.10-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 10 février 2003, pour un montant de 3 603 755,44\$, vérifiée par monsieur Pierre Boudreau.

10.1 ALIÉNATION D'IMMEUBLE, CENTRE DE SAINT-CÉSAIRE (Document RM 03.02.10-10.1)

Attendu les articles 272 et 452 de la Loi sur l'instruction publique;

Attendu le règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire;

Attendu qu'à compter du 1^{er} juillet 2003, le Centre de Saint-Césaire situé au 1730 de l'avenue Frère-André à Saint-Césaire sera libéré;

HR 03.02.10
021

Il est proposé par madame Ghislaine Gasper :

De mandater le Service des ressources matérielles afin d'amorcer la procédure en vue de se départir de l'immeuble.

Adopté unanimement.

10.2 AMÉNAGEMENT DE TERRAIN, ÉCOLE NOTRE-DAME-DE FATIMA (Document RM 03.02.10-10.2)

Considérant le sinistre survenu à l'école Notre-Dame-de-Fatima, le 24 juin 2002;

Considérant les mandats confiés aux termes de notre résolution HR 0208.26/069;

HR 03.02.10
022

Il est proposé par monsieur Bernard Petit :

De procéder à un acte d'échange de terrain avec La Corporation des Sœurs de la Présentation de Marie afin de satisfaire aux besoins réciproques des deux parties;

D'obtenir de la part de la Corporation des Sœurs de la Présentation de Marie une servitude réelle et perpétuelle d'utilité publique relativement à un ou des tuyaux servant aux eaux domestiques et drainage desservant notre propriété. Ces installations étant situées sur le terrain de la Corporation des Sœurs de la Présentation de Marie;

L'acte d'échange et la création de servitude étant consentis sans aucune contrepartie de part et d'autre.

La Commission scolaire devra assumer les frais relatifs à la préparation et à la publication de cet acte ainsi que les frais d'arpentage requis suite à l'acte d'échange et ainsi rendre conforme l'occupation et le cadastre. Le tout tel qu'apparaissant au plan annexé.

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer l'acte d'échange de terrain.

Adopté unanimement.

10.3 AJOUT D'ESPACE, ÉCOLE DES PRÉS-VERTS

Considérant la problématique reliée à la fréquentation scolaire des élèves du secteur de l'école des Prés-Verts;

Considérant l'étude démographique du secteur et le projet d'organisation scolaire déposés par monsieur François Lafortune;

HR 03.02.10
023

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'autoriser le directeur général à poursuivre la démarche concernant le projet d'ajout de trois locaux de classes à l'école des Prés-Verts et de mandater la firme Giroux, Carrazoto, Société d'architecture et la firme d'ingénierie RBI Experts-Conseils Inc. en vue de préparer plans et devis.

Adopté unanimement.

10.4 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.4.1 AJOUT DE CLIMATISATION, POLYVALENTE MARCEL-LANDRY
(Document RM 03.02.10-10.4.1)

HR 03.02.10
024

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Névé Réfrigération Inc., au montant de 34 210,74\$ (taxes incluses) le contrat pour la climatisation de deux (2) classes informatiques à la Polyvalente Marcel-Landry.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Monsieur Michel Aerts se questionne quant à la problématique d'organisation scolaire relativement au programme Sports-Arts-Études.

Monsieur Michel Aerts transmet les informations suivantes au membres du Conseil des commissaires :

- Suite à la journée de tempête du 4 février dernier, la réunion du Comité de parents a été remis au 11 mars 2003. Monsieur Pierre Buisson y sera présent afin de présenter le projet de loi 124.
- Le 20 mars 2003, le Comité de parents rencontrera les gens des conseils d'établissement et le 10 avril 2003, les gens des O.P.P..
- Le 12 avril 2003, se tiendra à Sainte-Julie, le colloque annuel des comités de parents de la Montérégie ayant pour thème « Osez rêver ».

12.1 FÉLICITATIONS

HR 03.02.10 025

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que des félicitations soient adressées aux neuf élèves de la classe de langage de l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) pour leur prix remporté au concours de chant « Recherchons artistes-vedettes 2003 », ainsi qu'à madame Marie-France Veilleux, enseignante instigatrice de ce projet pour son implication auprès de ses élèves.

Adopté unanimement.

HR 03.02.10 026

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Lefebvre, enseignante et à monsieur Denis Marcoux, enseignant à l'école Dr Alexis-Bouthillier, pour l'organisation du concert de Noël présenté le 9 décembre 2002.

Adopté unanimement.

HR 03.02.10 027

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Mirko Stevanovic, de l'école Dr Alexis-Bouthillier, pour son implication comme entraîneur-chef au Championnat régional au football cadet.

Adopté unanimement.

HR 03.02.10 028

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient acheminées à madame Christine Hogue, enseignante à l'école Sacré-Cœur, secteur Saint-Luc, pour l'organisation du concert de musique présenté le 30 janvier dernier.

Adopté unanimement.

HR 03.02.10
029

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient acheminées à mesdames Mélanie Courville, Julie Courville, Isabelle Lanciault, Sandra Dufour et Annie Lincourt, enseignantes à l'école Providence, pour l'organisation de la levée de fonds dans le but de venir en aide à des enfants défavorisés dans le cadre des festivités de Noël.

Adopté unanimement.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 03.02.10
030

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL